

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 18 décembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance :** Mme Sandrine BERTHET

**Membres présents :** 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, Mme Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir :** 5

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT  
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

**Membres absents:** 5

M. Fatih DEMIRAY, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Madame Nesrine MECHKAR

**Délibération n°20251211DEL52**

**VOEUX**

**Vœu présenté par l'élue du "Parti Communiste Français" : "Donner les moyens aux communes de mettre en œuvre le principe de décentralisation"**

**RAPPORTEURE : MME STÉPHANIE VELLA**

Mesdames, Messieurs,

C'est désormais une triste habitude. Quand les finances publiques toussent, qui s'enrhument.

Dans le cadre d'un plan d'austérité de 60 milliards d'euros d'une ampleur sans précédent, ce gouvernement sans majorité, vient d'annoncer une nouvelle baisse de moyens pour les collectivités territoriales alors même que jamais les français n'ont eu autant besoin de la proximité, que jamais l'Etat ne s'est autant désengagé sur les communes d'abord mais aussi les autres collectivités : départements, régions et la Métropole de Lyon, seule collectivité à statut particulier.

A travers ces échelons de proximité, ce ne sont pas les différentes administrations territoriales qui sont attaquées mais bien tous les habitants et l'ensemble des services publics nécessaires à la préservation de la cohésion sociale.

Car encore faut-il le rappeler, le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Après avoir supporté les baisses puis les suppressions successives des différentes taxes, après avoir subi les effets de la crise du COVID, après avoir fait face à l'inflation et à l'augmentation inédite des prix de l'énergie, après avoir été progressivement privées de toutes marges de manœuvre financière leur permettant d'assumer leur libre administration prévue par la Constitution, les collectivités locales vont ainsi voir leurs ressources ponctionnées de 4.6 milliards d'euros supplémentaires en 2026.

Les mots ont un sens, les choix impliquent des renoncements et les chiffres en disent long sur le rôle central et l'état de nos collectivités.

4,6 milliards d'euros en moins, c'est autant de renoncements à faire sur toutes les politiques publiques locales dont nos concitoyens ont tant besoin au quotidien.

C'est 1,5 milliards d'euros en moins pour financer les travaux indispensables pour la transition écologique alors que l'urgence climatique est là.

Budget après budget, c'est un affaiblissement de nos services publics locaux qui se dessine.

Privées progressivement de toutes recettes, nos collectivités locales n'auront plus les moyens de fonctionner et d'assumer leurs missions au service de toutes et tous.

Ne nous y trompons pas : avec elles, c'est une part de la démocratie locale et de l'exercice de la souveraineté populaire qui risque également de disparaître.

Nous ne demandons pas moins de décentralisation mais plus de pouvoirs pour les collectivités et plus de marges dans une période dans laquelle seuls les élus locaux gardent le privilège d'une confiance populaire à travers leur dévouement pour l'intérêt général.

Puisque les collectivités assument de plus en plus de compétences autrefois assurées par l'Etat, nous voulons des dotations en hausse et pérennes permettant de financer les investissements nécessaires pour le climat mais aussi pour l'ensemble des services publics dont nous avons la gestion tels que les écoles, les structures de petite enfance, la prise en charge des seniors, les transports, l'entretien de la voirie et des espaces publics, la culture, le sport et bien d'autres domaines encore.

C'est pourquoi chers collègues du Conseil Municipal, chers élus, je demande à Monsieur le Maire de Bron :

**- DE FORMULER** au nom du Conseil Municipal une demande solennelle qui vise à attirer l'attention du gouvernement sur l'atteinte que porte la baisse du budget et aux moyens donnés aux collectivités pour la mise en œuvre et le bon fonctionnement d'un service public digne et à destination de l'ensemble de nos concitoyens.

Après délibération, le Conseil Municipal REJETTE A LA MAJORITE le voeu présent.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 069-216900290-20251211-20251211DEL52-DE

**webdelib**

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**